



**HAL**  
open science

**Licence professionnelle Agriculture biologique:  
production, conseil, certification et commercialisation**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Agriculture biologique: production, conseil, certification et commercialisation. 2016, Université d'Angers. hceres-02039302

**HAL Id: hceres-02039302**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039302v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation

- Université d'Angers - UA

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle (LP), créée en 2010 à la demande des professionnels de l'agriculture biologique (AB) des Pays de la Loire, a comme objectif de former des techniciens de niveau II compétents sur toutes les questions liées à l'AB. A l'issue de leur formation, les diplômés exercent les métiers de technicien conseil en AB (75% d'entre eux), de contrôleur en AB (15%) ou d'exploitant agricole en AB (10%).

Portée par la composante IUT (Institut universitaire de technologie) d'Angers, il s'agit d'une formation positionnée au sein du champ *Science, technologie et Ingénierie* (STI) et adaptée au contexte des productions agricoles en Pays de la Loire. Elle est soutenue financièrement par la région et répond aux orientations du ministère en charge de l'agriculture en ce qui concerne l'AB (Plan ambition bio 2017), ainsi qu'aux attentes des consommateurs pour ce qui est des « produits bio ».

La LP est accessible sous statut d'étudiant, en apprentissage et en formation continue pour des salariés, des personnes en recherche d'emploi et pour des agriculteurs en reconversion de l'agriculture conventionnelle vers l'AB.

## Synthèse de l'évaluation

Les connaissances et compétences à acquérir sont bien décrites au sein du dossier d'autoévaluation fourni ainsi que dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Elles portent sur toutes les questions relatives à la production en AB (cahier des charges, suivi et réglementation, contrôle et certification) dans les différents systèmes de production et les filières spécialisées en AB. Les compétences à acquérir portent également sur la gestion globale de l'exploitation agricole en « bio » et sur celles nécessaires à acquérir dans les cas de reconversion d'une agriculture conventionnelle vers une agriculture biologique. Cette formation est bien adaptée au contexte des productions agricoles en Pays de la Loire ; elle est soutenue financièrement par la région et répond parfaitement aux orientations du ministère en charge de l'agriculture. En ce qui concerne l'augmentation des surfaces cultivées en « bio », le Plan ambition bio 2017 a comme premier objectif d'atteindre 8% des surfaces cultivées en bio d'ici fin 2017.

Le cursus est bien adapté aux objectifs de cette formation. Il est organisé en quatre unités d'enseignements (UE) : communication et gestion de données (105 heures), sol et environnement (95 heures), systèmes de culture (155 heures), réglementation et valorisation (95 heures) auxquelles s'ajoutent le projet tuteuré (120 heures) et le stage en entreprise (27 semaines pour les étudiants ou 33 semaines pour les alternants). Un module optionnel de 30 heures permet aux étudiants de se spécialiser dans une filière (filières petits ruminants, monogastriques, aromatiques et médicinales, arboriculture, semences ou gestion et administration d'une entreprise agricole).

Composante du champ de formation *Science, technologie et ingénierie*, cette LP permet l'accueil d'étudiants titulaires du DUT (Diplôme universitaire de technologie) *Génie biologique* ; les enseignants de l'IUT participent de surcroît à la formation.

En Pays de la Loire, il n'y a pas de formations identiques. Toutefois, la LP *ABCD (Agriculture biologique, conseil et développement)* portée par l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand couvre une grande partie du territoire français en raison des partenariats établis avec un certain nombre de centres de formation et avec la mise en place d'un enseignement à distance. C'est le cas du lycée agricole de Rennes - Le Rheu dans l'Ouest de la France. Il ne semble pas, pour autant, qu'il y ait concurrence entre ces deux formations.

Des conventions de partenariats ont été signées avec des professionnels. C'est le cas avec la coopérative agricole Terrena (22000 adhérents) qui structure toutes les filières agricoles du grand ouest (production et conseil, transformation, distribution) aussi bien en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique, avec la coordination agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire ainsi qu'avec les chambres départementales et régionales agricoles des Pays de la Loire. Ces

organismes sont des employeurs potentiels des diplômés de cette LP ; ils accueillent des stagiaires et sont un vivier de professionnels susceptibles d'intervenir dans la formation. D'ailleurs le nombre de professionnels intervenant dans la formation est important, de l'ordre de 35).

Des partenariats sont également établis, d'une part avec le lycée agricole nature de la Roche-sur-Yon qui, possédant une ferme entièrement orientée AB, accueillent les étudiants, et d'autre part avec l'ESA (Ecole supérieure d'agricultures) d'Angers pour certains enseignements. Malgré ces partenariats très diversifiés, en l'absence de tableaux complets et commentés sur la liste des intervenants (ceux de l'établissement, ceux des autres établissements et des professionnels), il est très difficile, voire impossible, de porter une appréciation objective sur la composition de l'équipe pédagogique. Il est notamment regrettable de ne pas avoir connaissance du nombre détaillé d'heures effectuées par les professionnels, les sujets traités et l'origine (entreprises, chambre d'agriculture, agriculteur, consultant, etc.)

De sérieuses interrogations subsistent quant au pilotage de cette LP et au partage des responsabilités puisqu'il semble que cette formation ne repose que sur une seule personne, un enseignant-chercheur (EC) de l'IUT, avec une faible implication de l'université d'Angers, de l'ESA et du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) du lycée agricole nature de la Roche-sur-Yon. Par ailleurs, l'autoévaluation souligne que l'approche pédagogique particulière associée à la formation d'adultes et d'alternants (pédagogie qui se doit de tenir compte du vécu et de l'expérience des apprenants) n'a pas été mise en œuvre pour l'accueil de ces publics, alors que cela devrait être une préoccupation majeure.

Les effectifs sont satisfaisants et se stabilisent autour de 30 étudiants, l'établissement ne souhaitant pas aller au-delà. Ils se répartissent entre étudiants en formation initiale sous statut étudiant et sous statut apprenti (1 à 6 contrats/an) ; 12 places sont réservées à la formation continue (FC) pour des salariés ou des personnes en recherche d'emplois (financement région) ainsi que pour des agriculteurs en reconversion (passage d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique). Cependant, il est regrettable que l'origine des candidats (DUT, L2 (deuxième année de licence générale), BTS (Brevet de technicien supérieur) et BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole)) ne soit pas connue. La mobilité est intéressante pour une LP car 10 à 15% d'étudiants par promotion effectuent un stage à l'étranger.

L'insertion professionnelle est satisfaisante (76% à 6 mois et à 81% à 30 mois), les emplois sont très diversifiés, toujours en lien avec l'AB et il y a peu de poursuites d'études.

Enfin, il existe un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme aux attendus, avec une tenue régulière de réunions de coordination.

#### Points forts :

- Formation soutenue financièrement par la région Pays de la Loire, bien adaptée aux attentes des consommateurs et conforme aux orientations du ministère en charge de l'agriculture.
- Accessible en formation initiale sous statut étudiants et sous statut apprentis ainsi qu'en formation continue dans le cadre de reconversion professionnelle et/ou pour des agriculteurs.
- Bonne attractivité confirmée par les effectifs.
- Objectifs de formation bien définis.
- Bons taux d'insertion et faible taux de poursuites d'études.
- Mobilité internationale assez importante.
- Bonne participation des professionnels.

#### Points faibles :

- Manque de clarté sur l'implication réelle de l'équipe pédagogique (enseignants de l'établissement, autres, professionnels).
- Manque d'informations très précises sur les recrutements des candidats, sur leurs cursus antérieur et sur le nombre de candidatures.
- Pilotage de la formation reposant sur un seul EC, et faible implication de l'université, de l'ESA et du CFPPA du lycée agricole nature de la Roche-sur-Yon.

- Mise en œuvre insuffisante d’une pédagogie adaptée à un public d’alternants.
- Dispositif peu lisible du suivi de l’acquisition des compétences acquises en entreprise, alors qu’il s’agit d’une formation qui fonctionne avec un pourcentage élevé d’alternants.

Recommandations :

Il s’agit d’une formation globalement de qualité qui répond parfaitement aux orientations du ministère en charge de l’agriculture et à celle de la région qui y participe financièrement.

L’insertion professionnelle est satisfaisante sur des métiers en lien avec l’AB (techniciens, certificateurs AB, technico-commerciaux, agriculteurs/agriculteurs en reconversion, etc.)

Il conviendrait toutefois que les responsables de cette formation et l’équipe pédagogique réfléchissent aux modalités permettant une pédagogie plus adaptée à un public d’alternants ainsi qu’à un meilleur partage des responsabilités. Il pourrait être envisagé un partage de la coordination de la LP avec un enseignant-chercheur et un professionnel (CFPPA, ESA).

L’agriculture biologique étant une problématique portée par l’Union européenne, le développement de collaborations avec des pays européens permettrait d’augmenter le nombre de candidats étrangers et de renforcer la mobilité.

Il serait aussi souhaitable de s’assurer que le statut des intervenants professionnels est en adéquation avec les objectifs de la formation.

Enfin, certaines mutualisations avec d’autres LP liées au végétal et/ou de la conduite de l’exploitation agricole pourraient être envisagées, notamment dans le cadre de la Communauté d’universités et d’établissements (COMUE) Université Bretagne Loire (UBL).

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les connaissances et compétences à acquérir sont bien décrites au sein du rapport d’autoévaluation ainsi que dans la fiche RNCP jointe en annexe. Elles portent sur toutes les questions relatives à la production en AB (cahier des charges, suivi et réglementation, contrôle et certification) dans les différents systèmes de production et les filières spécialisées en AB. Les compétences à acquérir portent également sur la gestion globale de l’exploitation agricole en bio ainsi que sur celles nécessaires à acquérir dans les cas de reconversion d’une agriculture conventionnelle vers une AB.</p> <p>Les UE dispensées sont en adéquation avec les objectifs de la formation et recouvrent l’ensemble des points à aborder allant de la dynamique d’un sol à ses systèmes de culture. La réglementation et la valorisation sont également abordées dans une UE spécifique. Dans le tronc commun on retrouve classiquement de l’anglais, de la communication et du traitement de données, le projet tuteuré et professionnel et des modules disciplinaires. Selon le projet professionnel de l’étudiant, des modules optionnels sont proposés (volume de 30 heures). L’organisation des UE au cours de l’année est succinctement décrite et aurait mérité d’être plus détaillée.</p> <p>Les éléments communiqués sur l’organisation de la formation : contenu des UE, nombre d’heures allouées par UE, types d’évaluations proposés ainsi que le nombre d’ECTS (<i>European credits transfer system</i>) dispensés sont en adéquation avec une formation LP.</p> <p>Le volume horaire de la formation est de 450 heures (donnée divergente par rapport au dossier fourni qui indique 420 heures) ; le projet tuteuré est de 120 heures et la mission professionnelle de 560 heures (supérieure à 16 semaines).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L’environnement de la formation est favorable pour plusieurs points : elle répond aux orientations du ministère en charge de l’agriculture et la région Pays de la Loire soutient activement l’AB, qui occupe une place importante en étant très diversifiée. Ceci se traduit par une LP avec une forte implication de professionnels et avec signature de conventions de</p>

	<p>partenariats. C'est le cas avec la coopérative agricole Terrena (22000 adhérents) qui structure toutes les filières agricoles du Grand Ouest aussi bien en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique, avec la coordination agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire ainsi qu'avec les chambres départementales et régionales agricoles des Pays de la Loire. Ces organismes sont des employeurs potentiels des diplômés de cette LP ; ils accueillent des stagiaires et des représentants de ces structures interviennent dans la formation. Des partenariats sont par ailleurs établis avec le lycée agricole nature de La-Roche-sur-Yon qui, possédant une ferme entièrement orientée AB, accueille les étudiants, ainsi qu'avec l'ESA d'Angers pour certains enseignements.</p> <p>Composante du champ de formation <i>Science, technologie et ingénierie (STI)</i>, cette LP permet l'accueil d'étudiants titulaires du DUT <i>Génie biologique</i> ainsi qu'aux enseignants du DUT de participer à la formation.</p> <p>Il n'y a pas de formations identiques en Pays de la Loire. Cependant la LP <i>Agriculture biologique, conseil et développement (ABCD)</i> portée par L'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand possède une antenne délocalisée au CFPPA de Rennes - Le Rheu en Bretagne.</p>
Equipe pédagogique	<p>Les déclarations figurant au sein du dossier d'autoévaluation indiquent que cinq enseignants du DUT <i>Génie biologique</i> ainsi que des enseignants d'autres départements participent à la formation et que la part des professionnels (35 intervenants) est importante.</p> <p>Cependant, en l'absence de tableaux complets et commentés sur la liste des intervenants (ceux de l'établissement, ceux des autres établissements et des professionnels), il est très difficile, voire impossible, de porter une appréciation objective sur la composition de l'équipe pédagogique. C'est très regrettable.</p> <p>Ainsi il est difficile de trouver l'implication des partenaires de l'ESA, du lycée et du CFPPA.</p> <p>Le rapport mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement ainsi que la tenue régulière de réunions de coordination.</p> <p>Il apparaît par ailleurs de sérieux problèmes de partage des responsabilités (cette LP semble reposer sur une seule personne), ainsi que de graves lacunes dans l'approche pédagogique de la formation d'adultes et d'alternants de la part des enseignants de l'établissement (pédagogie qui tient compte du vécu et de l'expérience des participants).</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs se stabilisent à une trentaine d'étudiants (l'établissement ne souhaite pas aller au-delà) qui se répartissent en étudiants en formation initiale sous statut étudiant et statut apprenti (1 à 6 contrats/an) ainsi que 12 places réservées en FC pour salariés ou en recherche d'emplois (financement région). En 2014-2015, sur 29 inscrits, la répartition est de 7 apprentis, 13 en FC, 9 sous statut étudiant en formation initiale.</p> <p>Il n'y a pas d'informations précises sur l'origine des étudiants : DUT, BTS, BTSA, L2. Pour la promotion 2014-2015 les étudiants diplômés d'un BTS représentent plus de 50%. Par ailleurs 35% des inscrits seraient originaires de la région (dont 28% du Maine-et-Loire), 58% d'autres régions et 8% d'étrangers.</p> <p>Les taux de réussite varient entre 90 et 100% et l'insertion professionnelle est satisfaisante : 76% des diplômés de 2011 et 72% de ceux de 2012 (enquête à 30 mois) sont en emploi et 76% des diplômés de 2014 sont en emploi 6 mois après la fin des études, ce qui est très correct. La localisation des emplois (en région Pays de la Loire ou autre) n'est pas connue.</p> <p>Les emplois sont très diversifiés mais toujours en lien avec l'AB. On observe peu de poursuites d'études.</p>

Place de la recherche	<p>La licence professionnelle est un diplôme de niveau II qui vise l'insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. La formation à la recherche et par la recherche n'est pas une priorité. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation mentionne l'intervention de nombreux EC de l'établissement et de chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), ainsi que la réalisation de stages par les étudiants au sein de la station de l'INRA d'Angers (création prochaine d'un verger expérimental en AB) et de stations de recherches à l'étranger (Canada, Nouvelle Zélande).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est bien présente dans cette LP car le monde professionnel semble être impliqué au quotidien dans la formation, ce qui favorise de nombreux échanges entre les étudiants et les professionnels et donc une adéquation avec le monde du travail et une meilleure connaissance de celui-ci. Par ailleurs, toute la formation est conçue sous l'axe professionnalisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants arrivent en formation avec un projet professionnel bien établi et tout au long de la formation ce projet sera approfondi et validé.</li> <li>- Un forum des métiers est organisé à l'échelle du département Génie biologique de l'IUT avec la participation d'anciens diplômés, de représentants de différentes entreprises et d'employeurs potentiels.</li> <li>- En lien avec son projet professionnel, chaque étudiant recherche et effectue un stage de 27 semaines (ou de 33 semaines pour les alternants).</li> <li>- De nombreux professionnels interviennent dans la formation, participent à l'encadrement des étudiants lors de leur stage et un certain nombre d'entre eux sont membres du conseil de perfectionnement.</li> </ul> <p>La fiche RNCP est présentée en annexe du dossier d'autoévaluation. Les compétences à acquérir ainsi que les emplois accessibles à l'issue de cette formation sont bien décrits.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tuteuré ainsi que les stages occupent une place très importante au sein de cette formation.</p> <p>Le projet tuteuré se déroule de septembre à fin février par groupe de quatre étudiants sur des sujets proposés par les entreprises (sur commande d'entreprises). Son objectif est de savoir s'approprier une problématique et de la traiter en groupe.</p> <p>Il n'y a pas d'indications sur les modalités de son évaluation.</p> <p>Le stage a une durée comprise entre 4 et 6 mois à partir du premier mars.</p> <p>Pour les alternants (apprentissage et FC), la durée totale en entreprise est de 7 mois (par périodes d'une durée croissante) à partir de novembre.</p> <p>Un tuteur de l'établissement assure le suivi du stagiaire. Il en est l'interlocuteur principal et c'est lui qui évaluera le rapport écrit.</p> <p>Les jurys de soutenance des stages sont composés de deux EC et du tuteur d'entreprise ou maître d'apprentissage. Le stage est également évalué par les étudiants. Le suivi et l'évaluation du stage respectent des modalités classiques. S'agissant des alternants, nous n'avons pas d'informations sur le suivi de l'acquisition des compétences en entreprise. Le livret d'apprentissage (obligatoire pour les apprentis) existe.</p>
Place de l'international	<p>Il est remarquable que, dans le cas de cette licence professionnelle, 10% des étudiants effectuent leur stage à l'étranger : Mexique, Islande, Canada, Québec, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Gabon. Toutefois les échanges avec les pays européens mériteraient d'être renforcés afin que les diplômés puissent acquérir une ouverture et des compétences sur l'importance et les pratiques en matière d'AB au sein des autres pays de l'Union européenne. Dans cette optique un renforcement de l'anglais est nécessaire ; il est enseigné en mode projet, représente 40 heures, 3 ECTS, mais sans certification particulière.</p> <p>Quelques étudiants étrangers ont été accueillis depuis la création de cette formation mais sans succès en raison de la faiblesse de leur niveau. A ce sujet, la responsable de cette formation mentionne son souhait de</p>



	<p>développer les stages à l'étranger ainsi que la « double diplomation » avec des <i>bachelors</i> allemands de l'université de Kassel qui possède la spécialité agriculture biologique.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une bonne communication est menée en région Pays de la Loire ainsi qu'à l'échelle nationale sur cette formation, ce qui se confirme par un recrutement certes pas seulement local (35%) mais également venant des autres départements (58%).</p> <p>Les candidats sont recrutés sur dossier et entretien, en mai. Selon les besoins, les étudiants ont déjà suivi une mise à niveau, en amont de la rentrée.</p> <p>L'établissement indique que les passerelles ne sont pas nécessaires, les étudiants de L2 de l'UFR (Unité de formation et de recherche) Sciences suivent la LP <i>AB</i> sans problème.</p> <p>La LP pourrait probablement recruter davantage en interne à l'université si la communication était réalisée dans les autres composantes.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Cette formation est accessible en formation initiale sous statut étudiant et sous statut apprenti (depuis 2013) ainsi qu'en formation continue (40% des effectifs) avec, dans ce cas, un soutien financier de la région. Une VAE (Validation des acquis de l'expérience) a été validée depuis la création de cette formation, ce qui est peu.</p> <p>Le rapport mentionne qu'une attention particulière est portée aux étudiants en FC (suivi plus rapproché). Cependant, il n'y a pas d'informations particulières sur les modalités d'organisation, de pédagogie différenciée et de gestion des différents groupes d'étudiants en fonction de leur statut.</p> <p>Exceptés les projets de terrain, projets tuteurés et stages, les enseignements sont dispensés en présentiel.</p> <p>Les locaux de l'établissement sont adaptés aux personnes en situation de handicap, les horaires peuvent être adaptés aux sportifs de haut niveau et une salariée a été autorisée à suivre la formation sur deux ans, ce qui lui a permis de conserver son emploi.</p> <p>La plateforme Moodle est utilisée par tous les enseignants et intervenants pour déposer les supports de cours, les consignes de projets tuteurés et de stages, les informations relatives aux relations internationales. Des modules d'autoformation (avec tests interactifs) pour la mise à niveau sont également disponibles sur la plateforme.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est réalisée en contrôle continu tout au long de la formation.</p> <p>Les règles d'attribution du diplôme respectent l'arrêté de 1999 relatif aux LP.</p> <p>Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.</p> <p>Le jury est transversal à toutes les LP du département Génie biologique et est constitué de la directrice de l'IUT, du chef de département Génie biologique, du responsable de formation de chaque LP, d'un enseignant de chaque LP et d'un professionnel de chaque LP.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les connaissances et compétences disciplinaires sont évaluées à la fois individuellement et collectivement lors de projets de groupes de trois à huit étudiants ayant des compétences de base différentes, ce qui donne une grande complémentarité et efficacité aux groupes. Ces travaux font appel aux connaissances acquises lors des différents enseignements.</p> <p>Pour les apprentis, le livret d'apprentissage permet un suivi de l'acquisition des compétences par le tuteur de l'établissement et par le maître d'apprentissage. Pour les autres stagiaires, c'est la grille d'évaluation du stage qui reprend toutes les compétences à acquérir.</p> <p>L'ensemble des compétences à acquérir est bien indiqué au sein de la fiche RNCP. En revanche, il n'est pas fait mention du supplément au diplôme. Le dossier d'autoévaluation mentionne que l'identification des compétences transversales reste à approfondir. De même, une communication envers les étudiants sur les compétences finales à acquérir mériterait d'être renforcée.</p>

<p style="text-align: center;">Suivi des diplômés</p>	<p>Le devenir des étudiants diplômés fait l'objet de différents suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête ministérielle : insertion à 30 mois.</li> <li>- Enquête interne à l'université d'Angers, via le service PEVE (Pôle de l'enseignement et de la vie étudiante) de l'IUT à 6/10 mois selon un modèle de questionnaire proche de celui du ministère.</li> </ul> <p>Un suivi parallèle de tous les diplômés est réalisé par la responsable de formation.</p> <p>Les résultats des enquêtes d'insertion figurent en annexe du dossier, elles font l'objet d'analyses par le conseil de perfectionnement.</p>
<p style="text-align: center;">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année en juillet. Il est composé des responsables de l'IUT et des enseignants permanents impliqués dans la formation, des partenaires professionnels, des délégués étudiants et d'un représentant de la FC ainsi que d'un représentant de la région.</p> <p>Sa mission consiste à présenter un bilan complet de la promotion et de faire des propositions concrètes pour l'année suivante.</p> <p>L'évaluation pédagogique et organisationnelle de la formation est réalisée via un questionnaire spécifique soumis aux étudiants, en fin de période de formation à l'IUT (fin février). Les résultats sont présentés au moment du conseil de perfectionnement et permettent de faire évoluer le contenu et/ou l'agencement de la formation.</p> <p>Par ailleurs, le Conseil régional des Pays de la Loire, dans le cadre du contrat « Je me qualifie », demande une évaluation spécifique plus poussée et ciblée sur le public de formation continue, avec plusieurs bilans individuels et collectifs.</p>

# Observations de l'établissement

## Evaluation des formations

### Observations de l'Université d'Angers

#### Identification de la formation

<b>Champ de formation</b>	Science, technologie et ingénierie
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	LP
<b>Intitulé du diplôme</b>	AGRICULTURE BIOLOGIQUE- production, conseil, certification et commercialisation
<b>Responsable de la formation</b>	Catherine BERNARD

#### Synthèse de l'évaluation

Recommandations	
Observations	<p>Partage de responsabilités : pourquoi pas, mais mes collègues ont également des responsabilités sur d'autres formations donc ce sera difficile.</p> <p>Oui, il serait intéressant de développer des collaborations avec les pays européens car plus avancés sur le déploiement de l'agriculture biologique.</p> <p>Les statuts des intervenants sont en adéquation avec la formation car ils sont soit ingénieurs ou maitres de conférences.</p> <p>Il nous parait difficile de mutualiser avec d'autres formations de la COMUE. Quelques heures de mutualisation sont réalisées avec d'autres LP de l'université mais il en résulte que les cours mutualisés manquent de spécificité par rapport à la thématique de la licence pro. Les étudiants s'en plaignent.</p>

#### Analyse

Equipe pédagogique	
Observations	<p>Les enseignants chercheurs de l'université d'Angers interviennent pour environ 30% des heures, les 70% restantes sont assurées par les professionnels au moins de niveau ingénieurs et principalement partenaires de la licence pro (Coordination agro biologique des Pays de La Loire, Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de Loire, Groupe Ecole Supérieure d'Agriculture, Groupe Terrena, EPLEFPA Nature de la Roche sur Yon).</p> <p>Pour rappel, l'IUT appartient à l'Université et les enseignants-chercheurs du département Génie Biologique participent activement aux enseignements de la licence pro AB. Les autres partenaires participent à la formation, selon leurs compétences. Il est essentiel que l'IUT conserve la maîtrise de cette formation.</p>

Place des projets et stages	
Observations	<p>Les projets tutorés sont évalués en deux étapes : 1 première évaluation sous forme de rapport méthodologique en décembre puis 1 seconde évaluation sous forme d'un rapport écrit plus complet ainsi qu'une soutenance devant les professionnels, les enseignants et les</p>

	étudiants, fin février. L'acquisition progressive des compétences des apprentis est suivie et notée dans le livret d'apprentissage.
--	--

<b>Place de l'international</b>	
Observations	Il semble plus intéressant, pour les étudiants, d'apprendre de l'anglais professionnel plutôt que de bachoter pour obtenir une certification éphémère. Oui, l'idéal serait de placer des heures d'anglais supplémentaires mais la maquette est déjà dense.

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>	
Observations	<p>Les candidats (environ 80) se répartissent, pour les diplômes, de la manière suivante : 60% de BTSA, 22% de DUT, 6% de LP, 5% de L2, 3% de L3, 3% d'ingénieurs, 1% d'autres diplômes.</p> <p>Les candidats se répartissent, pour l'origine géographique, ainsi : 28% des Pays de la Loire et 72% des autres départements. Les étudiants sont recrutés sur toute la France.</p> <p>Pour l'instant, il n'y a pas suffisamment d'alternants. L'objectif est de ne conserver que deux statuts : des apprentis et des stagiaires de formation continue en reconversion, afin d'avoir un public très motivé.</p> <p>Selon les prérequis des candidats, ceux ci peuvent avoir réalisé un stage de mise à niveau en exploitation agricole polyculture élevage avant de suivre la LP.</p> <p>C'est avec plaisir que des étudiants de L2 seront accueillis en LP, à condition que l'on nous invite à présenter la LP à l'UFR Sciences.</p>

<b>Modalités d'enseignement, place du numérique</b>	
Observations	<p>Les candidats qui ont choisi de suivre la LP Agriculture biologique à Angers et non la LP ABCD à Rennes ou à Clermont ont une bonne raison : ils ont besoin de contact avec le terrain, les professionnels, la réalité pour tester leur projet professionnel. A l'inverse, la LP ABCD concurrente propose une majorité d'enseignements en ligne et à distance.</p> <p>Les stagiaires de FC et les apprentis sont reçus en entretiens individuels, tous les deux mois, afin de faire le point sur les questions pratiques, financières et pédagogiques. Des fiches de suivi sont complétées à chaque rencontre.</p> <p>Il n'est pas souhaitable de séparer les groupes d'apprenants par statuts. De nombreuses opérations sont réalisées en petits groupes et la complémentarité des compétences et des origines de formation est un atout incontestable lorsque l'on travaille en mode projet. Nous avons remarqué une stimulation des publics de formation continue par les étudiants et une augmentation de la maturité des étudiants, grâce aux échanges avec les adultes.</p> <p>En ce qui concerne la pédagogie différenciée, nous souhaitons mettre en place, à partir de 2017, une approche par compétences. Les apprentis et stagiaires seront évalués sur les compétences acquises au cours de la formation ou bien lors de la période en entreprise ou lors d'expériences antérieures. L'objectif sera de ne plus utiliser de notes/20 mais un % de compétences acquises/ compétences attendues dans le référentiel.</p>

<b>Suivi de l'acquisition des compétences</b>	
Observations	<p>Il n'y a pas de supplément au diplôme.</p> <p>La LP sera, à partir de 2017, déclinée récemment en 3 blocs de compétences, transversales, disciplinaires et professionnelles. Cette nouvelle maquette sera appliquée à la rentrée 2017.</p>

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

